



RÉAFFICHAGE

OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ D'ENTRETIEN - CONCOURS S18-19-137

POSTE RÉGULIER À TEMPS PLEIN, 38 HEURES 45 MINUTES PAR SEMAINE

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé; elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires et d'installations mécaniques simples; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité ou certificat de qualification et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie ou ébénisterie ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

Particularités du poste

La personne qui occupe ce poste peut être amenée à travailler sur tout le territoire de la commission scolaire, mais est déployée habituellement à l'école secondaire du Mont-Bruno.

Autres exigences

- Détenir un certificat de compétence compagnon (CCC) de charpentier-menuisier ou l'équivalent.
- Être capable de rédiger des rapports simples.
- Condition physique adéquate.
- Posséder un véhicule adéquat pour le transport du matériel, de l'équipement et de l'outillage.
- Être titulaire d'un permis de conduire, classe 5 valide et d'un bon dossier de conduite.
- Avoir un dossier de conduite émis par la Société de l'assurance automobile du Québec.
- Capacité de travailler en équipe.
- Habilité à maintenir un intérêt et à s'engager avec enthousiasme et détermination dans son travail.

La nature des tests pouvant être administrés : Entrevue.

Période d'affichage	du 5 au 12 février 2019
Traitement horaire	23,28 \$ + prime de rétention (à valider selon l'annexe 24)
Horaire de travail	38 heures 45 minutes par semaine du lundi au vendredi : de 7 h 30 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 16 h 00
Lieu de travail	Tous les bâtiments de la commission scolaire
Supérieur immédiat	Régisseur

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, **au plus tard le 12 février 2019, 16 h 00** à madame Élyse Marcil, au centre administratif de la Commission scolaire, Service des ressources humaines en mentionnant le **CONCOURS SI8-19-137** via l'une de ces deux options :

Candidatures de l'interne

Courriel à recrutement.soutien@csp.qc.ca

Télécopieur au 450 441-0851

Courrier postal au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3

Candidatures de l'externe

Consulter le site internet via l'adresse suivante : www.csp.ca

Sélectionner l'onglet - Carrières et Comment poser sa candidature

Vous devez remplir le [Formulaire de demande d'emploi](#), joindre votre C.V. et nous retourner les documents à l'adresse suivante : recrutement.soutien@csp.qc.ca

NOTE : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi et invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.